



Vers un juste prix des semences ? Données, outils et exemples pour une évaluation du coût de production et de la valeur d'une culture de semences

Livrable : Rapport du projet Semences d'Ici, volet A.2.

Version : 27 août 2025.

Auteur·e·s : Fanny Lebrun¹, Manon Ferdinand², Clémentine Antier².
¹ASBL Les Marequiers; ²Sytra, UCLouvain.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Résultat #1 : Calculs des coûts de production	4
a)	Observations de terrain	4
b)	Défis et difficultés pour l'analyse des coûts de production	4
c)	Identifier, comprendre et classer les données à analyser	5
3.	Résultat #2 : Analyse comparée des outils existants de calcul des coûts de production	7
a)	Outil MargiSEM	7
b)	Outil Trésoferme	8
c)	Outils proposés par l'Organic Seed Alliance (OSA)	9
4.	Résultat #3 : Données relatives aux prix de marché des semences	10
a)	Données issues des enquêtes auprès des acteurs de la filière	10
b)	Chiffres du marché collectées par la coopérative Cycle en Terre en 2023	10
5.	Résultat #4 : Construction d'un cadre d'analyse pour analyser la variabilité des prix	13
6.	Recommandations	16
a)	Recommandations pour une orientation stratégique de l'activité de multiplication	16
b)	Recommandations relatives aux méthodes et outils d'analyse de coûts	16
c)	Recommandations pour le développement d'un prix juste dans la filière	17
7.	Bibliographie	19
8.	Annexes	20
a)	Catalogue Cycle en Terre 2023	20
b)	Variabilité liée aux conditions de production	26

Liste des tableaux

Tableau 1 : Prix des semences au kg proposé à Cycle en Terre SC par différentes sociétés semencières en 2023. 11

Tableau 2 : Facteurs influençant le prix des semences. 15

Tableau 3 : Comptage des variables mobilisées dans les outils de calcul des coût de production, par cluster et au total. 26

Tableau 4 : Liste des variables uniques identifiées dans chaque cluster, sur base des trois outils ci-dessus et de l'expertise complémentaire de Fanny Lebrun. 26

1. Introduction

L'objectif du programme « Semences d'Ici » est d'identifier les conditions nécessaires pour relocaliser la production de semences de variétés populations en Wallonie. La thématique du prix juste apparaît ici essentielle pour encourager le développement d'une activité semencière régionale et résiliente.

Dans ce cadre, ce rapport :

- liste l'ensemble des variables influençant le coût de production et amène des éléments pour aider à structurer les informations de dépenses de l'exploitation ;
- présente et compare les outils disponibles pour le calcul des coûts de production, avec une analyse SWOT de leur intérêt dans le cadre d'une production semencière ;
- fournit des recommandations sectorielles pour s'orienter vers des prix justes et une filière pérenne ;
- réunit des données relatives aux prix des semences, telles que les prix pratiqués entre sociétés semencières pour des semences ensachées, prêtes à être commercialisées ; et les facteurs influençant le prix des semences.

Les objectifs poursuivis sont doubles.

D'une part, il s'agit de renforcer la capacité des multiplicateurs à évaluer l'intérêt financier de se lancer dans la multiplication de semences¹, et à situer leur activité technico-économique au sein du secteur. Ce travail intervient en réponse de l'hypothèse, vérifiée sur le terrain, que de nombreux multiplicateurs produisent sans avoir les moyens de savoir s'ils sont rentables et sans savoir identifier là où se trouvent leurs coûts de production. En effet, dans l'enquête déployée lors du projet *Semences d'Ici* auprès de multiplicateurs européens (francophones), près de la moitié des répondants évaluaient leur activité comme peu résiliente, et seulement 25% des répondants déclaraient utiliser un outil de calcul des coûts de production (Ferdinand et Antier, 2025). Si ces chiffres sont à prendre avec précaution en raison de la faible taille de l'échantillon, les résultats indiquent à minima une thématique qui demande à être approfondie.

D'autre part, il s'agit d'inviter la filière des semences (multiplicateurs, sélectionneurs, distributeurs, intermédiaires, clients) à s'interroger sur l'équité du prix des semences et la résilience économique de la multiplication semencière, ici en particulier dans le contexte de la production de semences de légumes en agriculture biologique.

Les données présentées dans ce rapport proviennent, 1. des enquêtes déployées par Sytra auprès d'entreprises semencières et de multiplicateurs dans le cadre du projet *Semences d'Ici* ; 2. de l'expérience de terrain acquise lors de la phase d'activité de Cycle en Terre entre 2014 et 2023 ; et 3. d'un travail de bibliographie et d'analyse complémentaire dédié à cette thématique.

Ce rapport est complémentaire d'autres documents produits dans le cadre du programme *Semences d'Ici*² :

- Ferdinand M. et Antier C. (2025) Risques et outils de gestion des risques pour la production et la distribution de semences biologiques de légumes de variétés population en Europe ;
- Lebrun F., (2025). Analyse financière de la rentabilité de la culture de carotte porte-graines –dossier technique ;
- Lebrun F., (2025). Cartographie de la filière des semences potagères en Belgique ;

¹ Le projet Semences d'Ici s'intéresse particulièrement aux semences biologiques de variétés populations. Cela n'est pas mentionné systématiquement au travers de l'ensemble du document afin d'alléger le texte.

² Ces documents seront disponibles sur la plateforme Walakis.

- Lebrun F., (2025). Contrat de multiplication de semences - modèle type à adapter ;
- Lebrun F., (2025). Guide de commercialisation des semences pour moltipicateurs.

2. Résultat #1 : Calculs des coûts de production

a) Observations de terrain

Une partie des moltipicateurs, à l'instar de la coopérative Cycle en Terre à l'époque de son activité, n'a pas la possibilité de chiffrer précisément leurs coûts de production. Cela apporte une méconnaissance de la rentabilité de la production semencière, et constitue donc un frein au développement de la filière.

Cette section aborde les raisons donnant lieu à ce manque de repères. Elle présente ensuite certaines informations pouvant participer à lever les difficultés. Des éléments permettant de classer les données disponibles au sein de l'exploitation sont apportés. Cela est suivi par un inventaire des outils existants permettant d'analyser la rentabilité des productions.

b) Défis et difficultés pour l'analyse des coûts de production

Étant donné la multitude d'espèces potagères, d'itinéraires techniques, de superficies cultivées et de degrés de mécanisation, une estimation du coût de production n'a de sens qu'en lien avec une **série d'hypothèses** qui doivent être adaptée aux conditions réelles. Or ces hypothèses ne sont pas évidentes à poser.

La première étape est de **réunir les données nécessaires**. L'accès à celles-ci n'est pas évident : les dépenses ainsi que le temps passé à chaque opération doivent être disponibles, ou évalués.

Une autre problématique est le **manque de temps**. Un moltipicateur dispose généralement de peu de temps pour enregistrer la durée que prend chaque opération. Des investissements temporels et organisationnels sont nécessaires pour mesurer et encoder le temps alloué à chaque opération.

Des **compétences particulières sont également nécessaires**. L'évaluation des coûts demande de structurer et d'analyser les données. Par exemple :

- Les frais indirects et les investissements doivent être répartis selon les cultures ;
- Il faut pouvoir jongler avec de nombreuses unités (hectare, m², L, m³, kg, g, etc.) ;
- Chaque valeur à intégrer dans une cellule résulte d'un calcul qui prend en compte plusieurs autres données. Par exemple : les amortissements dépendent de la superficie totale de l'exploitation, du prix d'achat de l'équipement, de la durée d'amortissement etc. ;
- Les données évoluent en permanence vu le nombre de paramètres dont elles dépendent : il faut donc pouvoir les adapter et les retravailler au fur et à mesure : le travail n'est jamais fini ;
- Isoler les données par production est un travail laborieux car les opérations ne sont pas systématiquement scindées. Certaines opérations peuvent être réalisées sur l'entièreté de la parcelle (les amendements par exemple), alors que d'autres sont réalisées, à l'échelle d'une planche (le semis, la plantation).

Il serait utile de disposer d'un outil de traitement de données pour analyser l'équilibre financier de l'exploitation dans sa globalité, mais aussi au niveau de chaque culture. Cet outil devrait être robuste, dans le sens où il ne doit pas être possible de « casser » les calculs et les liens entre les informations pour éviter des erreurs. Par ailleurs, ce système devrait être souple pour prendre en compte la multiplicité des modèles de multiplication.

c) Identifier, comprendre et classer les données à analyser

Un travail préalable à l'intégration des données dans un outil d'analyse de rentabilité est nécessaire : il faut réunir les données et les préparer. Les données réunies vont être classées dans différentes catégories comptables : les revenus ; les coûts directs ; les coûts indirects ; la main d'œuvre ; et les investissements.

Ces données doivent être préparées, car elles ne sont pas toujours utilisables dans le cadre d'une culture spécifique, surtout si elles ne sont pas directement liées à celle-ci. Nous tentons ici d'apporter des éléments de structuration des données à cette fin.

Les revenus

Les revenus sont la somme des ventes et des subsides. Les ventes sont directement dépendantes des rendements en semences, qui sont variables selon les variétés au sein d'une même espèce. Une marge de précaution doit donc être prise en compte lors de l'estimation de la quantité récoltée préalablement à la culture. Par ailleurs, les cultures de semences sont soumises à certains risques. Il est préférable de les prendre en compte lors de l'estimation du chiffre d'affaires qui sera réalisé. Comme cela est mentionné dans le dossier dédié à l'analyse financière de la production de semences de carotte³, un taux de perte de 33 à 50 % peut être pris en compte.

Les coûts directs

Les coûts directs sont liés à la culture analysée. Ce sont par exemple les semences, les plants, les amendements, l'irrigation, les produits phytosanitaires, les ruches à bourdons, les tuteurs etc.

Les coûts indirects

Les coûts indirects sont constitués par les dépenses qui ne sont pas directement proportionnels à la culture considérée. Ce sont par exemple les dépenses suivantes : loyer, petit matériel, frais d'entretien et de réparation, honoraires comptables, carburant, assurances, taxes, frais administratifs et de certifications, etc. Dans le même ordre d'idée, il est nécessaire de prendre en compte le coût des engrains verts ou des amendements qui sont apportés à l'ensemble de la surface agricole.

Afin de lier les coûts indirects à une culture, il est nécessaire de choisir une méthode. Une technique peut être de considérer la proportion des frais indirects relatifs à l'unité de surface cultivée pour la culture concernée par rapport à la surface totale exploitée. Certains coûts directs pourraient être traités avec la même méthode, comme la consommation en gaz d'un séchoir par exemple : il est en effet laborieux d'évaluer la proportion d'une bonbonne utilisée pour une culture particulière, si la bonbonne sert à sécher les récoltes de plusieurs espèces/variétés différentes.

La main d'œuvre

La main d'œuvre peut être considérée alternativement comme un coût indirect ou un coût direct en comptabilité, selon la tâche à laquelle elle se réfère.

Elle est cependant abordée dans un point à part dans le cadre de ce rapport, car elle est particulière : elle constitue une proportion importante des coûts, pouvant d'ailleurs être majoritaire dans un système peu mécanisé. Elle est extrêmement variable d'une exploitation à l'autre.

La quantité totale de main d'œuvre est souvent inconnue, car cela demande un suivi lourd et assidu d'enregistrer la durée relative à chaque opération durant toute la saison. De la préparation du sol au séchage de la récolte, il s'écoule de longs mois et de nombreuses opérations.

Afin de disposer de ces données, il est possible de fonctionner de plusieurs manières :

³ Lebrun F. (2025) *Analyse financière de la rentabilité de la culture de carotte porte-graines –Dossier technique*.

- Contacter un autre multiplicateur qui serait prêt à partager les données éventuelles en sa possession ;
- Estimer les durées ;
- Noter les durées effectives.

Pour réaliser les deux dernières méthodes, nous recommandons d'attacher une attention :

- À l'ensemble des opérations sur la durée de culture ;
- Au nombre de personnes attelées à une tâche ;
- À la durée qu'elles y passent.

Les investissements

Les investissements sont constitués par les dépenses de plus de 1 000 € HTVA pour des équipements ou des outils qui seront utiles sur une longue période.

Ces dépenses sont amorties sur une période plus ou moins longue en fonction de la durée prévue d'utilisation du l'outil. Les ordres de grandeur des durées d'amortissement selon le type de dépenses sont les suivants⁴ :

Type de dépense	Durée d'amortissement
Achat d'occasion	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel roulant (dont tracteur)	5 ans
Serres	5 ans
Machines agricoles tractées	5 ans
Container de stockage	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Machines de triage	5 à 10 ans
Machine de production	8 ans
Bâtiment industriel	20 ans

Les terres ne perdant pas de valeur, ne sont pas amorties (Wauthoz, 2024). Néanmoins, pour prendre leur coût en considération, il est essentiel d'intégrer cette donnée dans les amortissements. Une durée de vingt à trente ans peut être utilisée, étant donné que ce sont les plus longues durées d'amortissement.

Le montant relatif au coût de la terre peut alors être évalué selon la durée d'utilisation de celle-ci. Il se pose alors la question de la manière de calculer cette durée : les périodes non productives, comme les jachères ou les engrains verts, doivent en effet être prises en compte. Une idée pourrait être d'intégrer ce coût dans les frais indirects, en comptabilisant la surface moyenne non cultivée de manière permanente sur l'ensemble de l'exploitation, et de rapporter cette valeur à la superficie cultivée, comme le reste des coûts de ce type.

⁴ Ces informations sont basées sur les durées d'amortissement utilisées au sein de la coopérative Cycle en Terre. Il est préférable de vérifier avec votre comptable la durée précise déclarée dans votre comptabilité.

3. Résultat #2 : Analyse comparée des outils existants de calcul des coûts de production

Cette section a pour objectif de recommander un outil d'analyse financière des cultures de porte-graines⁵.

a) Outil MargiSEM

MargiSEM est un outil de calcul de marge élaboré par la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs en France (FNAMS). Il est destiné aux multiplicateurs de semences (MARGISEM, s. d.). MargiSEM est accessible gratuitement en ligne.

Forces

- Complet, donne un bon aperçu des données à prendre en compte ;
- Le résultat peut être exporté en pdf ;
- Outil en français.

Faiblesses

- En ligne, ne peut pas être exporté sous forme de fichier ;
- Très poussé :
 - Potentiellement décourageant pour les personnes peu habituées à manipuler les chiffres ;
 - Ne fonctionne pas si on n'a pas accès à l'ensemble complet des données relatives au fonctionnement de l'exploitation et exigées par l'outil ;
- Nécessite de connaître les rendements en semences ;
- Peu approprié pour de petites ou moyennes surfaces de production⁶ ;
- Nécessite d'identifier la région. Or la Belgique n'est pas dans le choix proposé. Il est possible de faire les calculs en indiquant une région proche de la Belgique et/ou au contexte similaire ;
- Toutes les espèces ne sont pas disponibles. Une dizaine d'espèces sont proposées.

Opportunités

- L'outil est professionnel ;
- Donne par défaut des informations de base par culture. Cependant, l'itinéraire technique utilisé comme référence n'est pas précisé ;
- Est adapté pour des multiplicateurs peu diversifiés utilisant un itinéraire technique mécanisé.

⁵ « SWOT » est l'abréviation de Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats. C'est donc une analyse qui s'intéresse à des systèmes en les abordant sous l'angle de leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces.

⁶ Cet outil a été conçu pour des multiplicateurs français produisant chaque variété de manière mécanisée au maximum, sur de grandes surfaces. L'outil ne semble pas adapté pour une production diversifiée, menée de manière manuelle avec une mécanisation partielle en petite ou en moyenne surface. Pour utiliser une analogie, on peut comparer dans le cadre de ce document les « grandes surfaces » aux cultures céréalières, et les « moyennes surfaces » au système en maraîchage diversifié qui s'opère plutôt sur des superficies comprises entre une planche de culture et trois hectares, et où un nombre élevé d'espèces est cultivé.

Menaces

- Étant donné que l'outil n'est pas adapté à la production de semences sur petite ou moyenne surface, il peut décourager certains producteurs et les induire en erreur en proposant des données qui ne sont pas en lien avec l'échelle de production.

b) Outil Trésoferme

Trésoferme est un outil simplifié de gestion de l'ensemble des mouvements financiers au sein d'une ferme (*Tresoferme - Un outil de gestion financière simplifié*, 2020). L'outil est accessible gratuitement en ligne. Il a été développé par le CRA-W en Belgique.

Forces

- Intuitif, simple d'utilisation ;
- Utile pour analyser les flux de l'exploitation dans sa globalité ;
- Outil en français.

Faiblesses

- Les ateliers⁷ proposés n'intègrent pas la multiplication de semences. La solution actuelle est donc de choisir la catégorie « maraîchage »⁸ ou « plein champ » selon l'échelle de la culture. Les sous-catégories par espèce peuvent être encodées dans les « Articles ». Il serait donc possible de créer des sous-catégories dans les sections « maraîchage » et « plein champ », dont le nom de l'article est « semences de [espèce] ». Cela pourrait être utile pour estimer la rentabilité d'une production de semences mais également dans le cadre de l'activité de maraîchage ;
- Impossibilité d'évaluer l'adéquation entre le prix de vente d'un produit et les coûts de production car l'application ne permet pas d'encoder les heures de travail prestées lors de la production, ce qui constitue une grosse proportion du coût de la culture. Il serait nécessaire de pouvoir encoder ces heures par activité (culture, tri, test de germination...) et par variété plutôt que par espèce. Les rendements en semences étant en effet très variables au sein d'une espèce, il semble nécessaire de pouvoir inclure cette complexité ;
- Pour certaines données, un traitement préalable est nécessaire au sein d'un outil séparé pour la conversion des unités ou le calcul de la donnée en elle-même si elle dépend d'autres données.

Opportunités

- Permet d'avoir une vision globale des activités de l'exploitation, et d'inclure les différents produits.

Menaces

- Perte de temps et découragement : l'application n'est pas adaptée dans le cadre spécifique de la production de semences pour évaluer le coût spécifique d'une production, car il demande d'utiliser une base de données indépendantes. Constituer soi-même cette base de données est possible mais n'est pas simple sans formation.

⁷ Ateliers = différentes activités d'une personne. Par exemple, un agriculteur produit du lait, des céréales et fait de l'accueil à la ferme. Ce sont trois ateliers.

⁸ Les « » inclus dans ce paragraphe font références aux noms des champs définis dans le programme.

c) Outils proposés par l'Organic Seed Alliance (OSA)

L'OSA est un organisme américain actif dans l'éducation, la recherche et le plaidoyer autour des semences. Il propose trois outils relatifs à l'organisation des productions de semences. Ceux-ci sont disponibles en accès libre sur leur site web (Peters & McCluskey, 2018) et consistent en :

1. Un fichier permettant d'identifier et catégoriser les coûts par production au sein de l'exploitation (« Tracking seed enterprise expenses and budget ») ;
2. Un fichier permettant de prévoir les quantités de semences à produire chaque année en fonction des différents stocks nécessaires (stock d'élites, de multiplication et de production) (« Planning for stock seed and foundation seed production ») ;
3. Un fichier destiné à encoder les heures passées à chaque opération au sein d'une culture (« Tracking labor in seed production »).

Ces trois fichiers complémentaires sont accompagnés de sept vidéos explicatives donnant des informations pour utiliser ces fichiers ainsi que pour gérer les productions, les dépenses et les ventes au sein d'une exploitation de multiplication ou d'une entreprise semencière. L'analyse SWOT suivante est focalisée sur l'outil de gestion des dépenses et du budget de l'exploitation (outil numéro 1 de la liste ci-dessus). Cependant, pour identifier les coûts relatifs à la main d'œuvre, l'outil numéro 3 de la liste des outils de l'OSA est complémentaire et utile. En effet, la main d'œuvre représente une majorité des coûts de production⁹ et il est donc indispensable de disposer d'un moyen de l'estimer ou de l'encoder sur base de la situation particulière de l'exploitation.

Forces

- Outil adapté au métier de multiplicateur, prenant en compte les bons paramètres ;
- Deux outils complémentaires sont proposés :
 1. Encodage du temps passé sur chaque culture
 2. Analyse de la rentabilité de l'exploitation dans son ensemble ;
- Cela permet, outre la complétude de l'outil, d'évoluer pas à pas vers une analyse globale des mouvements financiers de la ferme.

Faiblesses

- Outil en anglais ;
- Temps et compétences nécessaires pour réunir les données et effectuer l'encodage.

Opportunités

- Possibilité d'analyser en profondeur le fonctionnement de l'activité de multiplication.

Menaces

- Étant donné le fait qu'il faut prendre connaissance d'un grand nombre d'informations et disposer de beaucoup de données pour avancer, les personnes moins confiantes ou disposant de peu de temps pourraient se décourager.

⁹ Le dossier suivant : “Lebrun F. (2025) Analyse financière de la rentabilité de la culture de carotte porte-graines –dossier technique”, réalisé dans le cadre de Semences d'Ici, propose trois simulations de production dans lesquelles la main d'œuvre représente entre 59 et 93 % des coûts.

4. Résultat #3 : Données relatives aux prix de marché des semences

Cette section fournit des observations concernant les prix des semences observés sur le marché. La problématique ayant initié ce travail résulte de l'observation de la grande variabilité du prix d'achat des semences entre les sociétés semencières et les multiplicateurs de semences.

a) Données issues des enquêtes auprès des acteurs de la filière

Les données issues de l'enquête auprès des entreprises semencières et de l'enquête auprès des multiplicateurs sont détaillées au sein du rapport *Risques et outils de gestion des risques pour la production et la distribution de semences biologiques de légumes de variétés population en Europe* (Ferdinand et Antier, 2025) – voir section II : Axe A - Volet 2 : Eléments préliminaires pour l'établissement d'un prix juste, pp. 45-71). Ces données sont synthétisées ci-dessous.

Les prix d'achat par les entreprises semencières auprès des multiplicateurs de semences présentent de forts écarts. Par exemple, on constate un écart d'un facteur 6 entre le prix le plus bas et le prix le plus élevé au sein des cas d'études sur les tomates et haricots.

Une forte dispersion est également observée pour une espèce donnée, au sein d'un même catalogue. Pour les semences de tomates, celle-ci peut atteindre jusqu'à 2 000€/kg, soit 67% du prix de vente. Ces écarts peuvent s'expliquer par les spécificités variétales, au sein de l'espèce considérée, telle que les différences d'exigence technique, les niveaux de rendement, mais aussi par des niveaux de prix différenciés selon les modes de production mis en œuvre par le multiplicateur ou encore selon l'origine des productions.

b) Chiffres du marché collectés par la coopérative Cycle en Terre en 2023

Chiffres de marché en 2023

En 2023, la société semencière Cycle en Terre SC commandait des semences à cinq fournisseurs différents. Ces fournisseurs proposaient une offre en semences biologiques de variétés reproductibles produites en Europe.

Le Tableau 1 indique les prix au kilo minimums, maximums et moyens des semences, observés espèce par espèce¹⁰. Les conditionnements minimums et maximums sont intégrés au tableau, étant donné qu'ils exercent une influence importante sur le prix.

Dans le cadre du dossier technique “Lebrun F. (2025) Analyse financière de la rentabilité de la culture de carotte porte-graines” réalisé au sein du programme de recherche “Semences d'Ici”, des simulations sont présentées pour analyser la question des coûts de production en lien avec le potentiel chiffre d'affaires de productions de semences de carotte à différentes échelles en Belgique.

Un constat de cette analyse est que la rémunération qu'un multiplicateur peut espérer obtenir d'une société semencière pour une production particulière peut être approchée de différentes manières : via les coûts de production, mais également via le prix de vente des semences en vrac sur le marché¹¹. Concernant cette deuxième option, il est utile de publier les données du Tableau 1 pour l'ensemble des espèces pour lesquelles nous avons des informations.

Les données publiées au sein du Tableau 1 doivent être appréhendées dans le contexte suivant :

- Les prix datent de 2023 ;
- Et sont fixés selon une multitude de facteurs, abordés plus précisément à la section 5 « Résultat #4 : Construction d'un cadre d'analyse pour analyser la variabilité des prix ».
- Ces prix dépendent du conditionnement. Certains d'entre eux auraient pu être inférieurs pour les variétés que la coopérative Cycle-en-Terre ne commandait pas en grosse quantité.

¹⁰ Ou groupe d'espèce par groupe d'espèce, selon la cohérence.

¹¹ Le marché des semences biologiques dans le cas particulier de « Semences d'Ici ».

Par exemple, les commandes de semences de tomates n'étaient réalisées qu'en toutes petites quantités étant donné que la majorité des semences de cette espèce étaient produites sur site, en Belgique.

- Les montants sont relatifs à des semences agréées. Elles ont donc été triées, ensachées, elles portent un passeport phytosanitaire si cela est requis par la législation et leur test de germination est attesté.

La valorisation de ces données ne peut être utile que dans le cadre d'une analyse approfondie croisant les coûts de production d'une situation particulière avec les données de prix actualisées et en discussion avec les entreprises semencières potentiellement clientes.

Etudes futures des prix de marché

Les prix de vente entre sociétés semencières repris au Tableau 1 datent de 2023. Ils deviendront inutilisables dans les années à venir, étant donné que le marché évolue. Une solution permettant de pallier à cela serait d'avoir un référentiel permettant de constater **le taux d'évolution** du prix des semences sur le marché, d'une année sur l'autre. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir comparer les prix de 2023 aux prix de l'année concernée.

Le catalogue de semences en vrac à destination des maraîchers¹² de Cycle en Terre en 2023, disponible en Annexe a), a été constitué en fonction des prix du marché (prix de vente en ligne) de deux sociétés semencières concurrentes : Sativa et Agrosemens. La comparaison des prix du catalogue de Cycle en Terre en 2023 avec ceux de Sativa et d'Agrosemens de l'année concernée permet d'évaluer un index d'évolution des prix.

Une méthode alternative est de retrouver les catalogues datant de 2023 d'autres sociétés semencières commercialisant des semences biologiques de variétés reproductibles en vrac et dans un pays limitrophe pour comparer les prix de l'époque à ceux de l'année en cours.

Tableau 1 : Prix des semences au kg proposé à Cycle en Terre SC par différentes sociétés semencières en 2023.

Espèce/ groupe	# de données ¹³	Prix (€/kg)			Écart type de Prix (€/kg)	Conditionnement	
		Min.	Moy.	Max.		min. (g)	max. (g)
Aubergine	6	4 000	5 289	8 000	1 636	46	250
Basilic	17	55	578	1 620	533	250	25 000
Bette	5	52	137	200	65	1 000	25 000
Bette à Couper	3	52	124	200	74	500	25 000
Betterave	8	66	138	200	50	500	10 000
Carotte	6	61	336	950	355	2 500	25 000
Céleri à Côtes	4	556	2 326	5 000	1 945	50	25 000
Céleri à Couper	2	190	345	500	219	500	25 000
Céleri Rave	3	2 950	4 283	5 000	1 156	25	250
Cerfeuil	4	41	304	909	408	500	25 000

¹² C'est-à-dire l'ensemble des prix pour des conditionnements supérieurs aux « portions » dans le listing de prix.

¹³ Nombre de données comparées. Ces données varient selon les paramètres suivants : société semencière fournissant les semences, conditionnement proposé, variété.

Chicon ou endive	1	650	650	650	N.D. ¹⁴	1 000	1 000
Chicorée Frisée	3	138	496	1 000	449	50	5 000
Chou brocoli	1	188	188	188	N.D.	250	250
Chou Cabus Blanc	1	1 800	1 800	1 800	N.D.	50	50
Chou Chinois	3	300	468	800	288	50	1 000
Chou de Bruxelles	2	535	867	1 200	470	50	25 000
Chou de Milan	2	1 200	1 350	1 500	212	250	250
Chou-Fleur	1	2 250	2 250	2 250	N.D.	250	250
Chou Kale	6	258	840	1 200	363	50	25 000
Chou Rave	3	535	1 478	2 400	933	50	25 000
Ciboule / Ciboulette	2	156	166	175	13	1 000	10 000
Ciboule / Ciboulette / Ciboulail	6	129	351	800	251	100	25 000
Claytone de Cuba	2	265	372	480	152	1 000	25 000
Concombre / Cornichon	9	254	783	1 000	234	50	25 000
Concombre à Confire - Zehneria	2	1 800	2 800	3 800	1 414	215	500
Concombre Arménien	3	600	806	1 117	274	50	1 000
Coriandre	3	23	59	100	39	2 500	25 000
Courge	16	96	414	600	199	250	25 000
Courge - Potimarron	3	298	343	430	76	1 000	1 000
Courge - Potiron	2	430	590	750	226	1 000	2 500
Courge Patidou	3	96	499	800	363	100	25 000
Courgette	4	370	518	600	109	1 000	5 000
Cresson Alénois	2	13	45	76	45	5 000	10 000
Cresson d'Hiver	3	126	229	340	107	500	25 000
Edamame	1	27	27	27	N.D.	10 000	10 000
Epinard	5	14	35	100	37	10 000	25 000
Fenouil	3	277	519	700	218	500	25 000
Fève des Marais	5	10	11	12	1	25 000	125 000

¹⁴ Non déterminé.

Haricot à Rame Mangetout	4	15	22	35	9	10 000	50 000
Haricot d'Espagne	1	28	28	28	N.D.	10 000	10 000
Haricot Nain	8	20	28	40	8	10 000	50 000
Laitue	14	118	716	1 540	423	250	25 000
Mâche	10	120	240	394	97	1 000	10 000
Maïs	6	34	44	61	10	5 000	25 000
Melon	4	495	712	952	187	50	500
Navet	4	52	133	244	93	1 000	25 000
Oignon	2	138	151	165	19	1 000	25 000
Panais	4	96	238	420	150	1 000	10 000
Pastèque	3	144	948	1 500	712	250	25 000
Persil Feuille	6	31	161	400	129	2 500	25 000
Persil Mitsuba	1	1 000	1 000	1 000	N.D.	2 500	2 500
Persil Tubéreux	2	106	163	220	80	500	5 000
Physalis peruviana	1	3 750	3 750	3 750	N.D.	100	100
Piment	5	4 000	6 059	8 994	2 124	26	100
Poireau	2	113	282	450	238	100	10 000
Pois Nain	7	9	20	40	14	10 000	50 000
Poivron	7	3 030	4 597	6 545	1 192	33	250
Pourpier	2	107	254	400	207	500	5 000
Radis	9	50	98	201	44	1 000	25 000
Roquette	3	45	145	271	115	2 000	2 500
Roquette Sauvage	3	182	313	400	116	500	10 000
Salade Asiatique	7	54	180	350	109	500	10 000
Salsifis	1	259	259	259	N.D.	500	500
Scorsonière	1	259	259	259	N.D.	500	500
Shiso	1	1 000	1 000	1 000	N.D.	1 000	1 000
Tétragone	2	112	206	300	133	1 000	10 000
Tomate	30	1 548	7 219	10 000	2 638	16	1 000

5. Résultat #4 : Construction d'un cadre d'analyse pour analyser la variabilité des prix

Quelques études analysent les coûts de production de semences (*Betteraves hybrides sucrières et fourragères porte-graine (semis direct)*, 2020 ; « Carotte population porte-graine -Itinéraire technique de référence et coûts associés (récolte 2021) », 2021 ; *Études et données statistiques*, s. d. ; Brunin, 2014 ; Morel, & Augagneur, 2021 ; Rey, 2007). Certaines études, orientées sur les coûts de production du légume, peuvent servir de base pour extrapoler les coûts de production à la multiplication de semences (Calmet & Salaun, s. d. ; Hallouin, 2014 ; Rey et al., 2017). Il y a donc certaines données accessibles, bien qu'elles ne soient pas nombreuses.

Cependant, pour une espèce donnée, les **coûts de productions varient fortement d'une situation à l'autre**. Cela peut s'avérer complexe de comprendre les raisons de ces variations, et d'estimer un prix juste pour une production semencière lors de la conclusion de contrats de production de semences entre un multiplicateur et une société semencière. Les **différents paramètres qui entrent en jeu** sont les suivants :

- o Le prix de la **main d'œuvre** varie beaucoup d'un pays à l'autre en Europe ;
- o Le prix de **la terre** est également très variable selon les zones géographiques ;
- o **L'espèce** produite : le Tableau 1 qui correspond aux prix de vente de semences entre sociétés semencières illustre bien cette variabilité de prix selon les espèces ;
- o **L'itinéraire technique** joue un rôle déterminant. Il est lié aux paramètres suivants :
 - L'équipement utilisé ;
 - La superficie cultivée, liée directement à la quantité de semences commandée par la société semencière ;
 - La région pédoclimatique ;
 - Les préférences et de l'expérience du multiplicateur ;
 - Les intrants ;
 - Les risques liés à la culture (aléas climatiques, ravageurs, maladies par exemple) ;
- o Le **type de variété produite** (hybride F1 versus variété population) et la variété multipliée ont un impact. Par exemple, certaines variétés sont plus sensibles au gel ou aux ravageurs et vont demander un suivi plus assidu ;
- o Le degré de prise en charge des opérations **post-récolte** par le multiplicateur influence le prix auquel il vendra sa récolte à l'entreprise semencière : les éventuelles opérations de séchage, battage ou extraction des semences de légumes fruit, triage, tests de germination, ensachage et stockage prises en charge par le multiplicateur sont en effet valorisées. En général, c'est plutôt la société semencière qui se charge des opérations post-récolte, mais cela peut varier selon les situations et les contrats.

Une société semencière va quant à elle pouvoir offrir un prix de vente au client final qui dépend de plusieurs paramètres directement liés à la commande de semences auprès du multiplicateur :

- La quantité commandée ;
- La charte de qualité exigée : labellisation biologique ou autre ;

Au-delà des éléments liés aux semences en elle-même, les sociétés semencières prennent en charge plusieurs autres opérations qui ont un impact sur le prix de vente des semences :

- L'offre et la demande en semences de cette variété ;
- L'ensemble des opérations post-récolte qui vont être appliquées au lot, à savoir le séchage, le battage, le triage et l'agrégation ;
- L'emballage des semences et le conditionnement¹⁵ final des semences. Celui-ci est en lien avec le type de clientèle : une société semencière qui vend uniquement à des jardiniers (particuliers) va offrir une gamme de conditionnement restreinte, voire unique : il n'y a qu'un seul grammage proposé par espèce. À contrario, une société offrant également de grandes quantités à des maraîchers peut proposer une large gamme de conditionnements. Cela donne lieu à l'impossibilité de rémunérer le producteur au-delà d'un certain montant, afin de maintenir une valeur ajoutée ;
- Le stockage ;

¹⁵ Conditionnement : quantité de semences dans le sachet.

- La commercialisation (réception et envoi des commandes, communication, démarchage commercial etc.) et les frais de fonctionnement de la société.

Leur mode d'organisation pour la gestion des étapes précitées a un impact non négligeable sur le prix de vente des semences auprès des consommateurs finaux. Une entreprise ayant réussi à réduire ses coûts de fonctionnement pourrait avoir plus de flexibilité pour offrir un prix élevé aux multiplicateurs, contrairement à une entreprise soumise à de nombreuses contraintes financières.

Enfin, les objectifs de la société semencière ont un impact : ils peuvent induire des politiques différentes de gestion des coûts, des marges, et des prix de vente.

Tableau 2 : Facteurs influençant le prix des semences.

Domaine	Facteurs de variation	Exemple
Conditions de production*	Variation interannuelle liée au climat	Sécheresse qui réduit la productivité, rendant le prix par kg plus élevé
	Mode de production (voir le tableau en annexe b)	Coûts et bénéfices, caractéristiques des cultures, surface, degré de mécanisation, productivité, etc.
	Conditions régionales en faveur/défaveur de l'activité de multiplication	Subventions, accès à des outils partagés, etc.
Conditions de marché	Politique de prix différenciés selon les conditions de multiplication	Choix éthique de la part des ES d'ajuster la rémunération aux conditions de production, par exemple en octroyant un premium pour compenser le manque d'économies d'échelles dans les petites productions.
	Variation interannuelle liée aux marchés	Les volumes disponibles sur les marchés affectent les niveaux de prix.
	Modalités de négociation entre les semenciers et les multiplicateurs	Niveau de prix affecté par le rapport de force
	Volonté du semencier d'offrir une rémunération renforcée à des multiplicateurs importants pour leur approvisionnement	Choix stratégique de prix de la part des multiplicateurs
	Modèles économiques des semenciers	Capacité des semenciers à offrir certains niveaux de prix en fonction de leur modèle économique et de leurs débouchés.

Note: *Une analyse détaillée des variables liées aux conditions de production est reprise en annexe b).

Sources : enquête auprès des semenciers ; enquête auprès des multiplicateurs réalisées par Sytra - UCLouvain dans le cadre du projet Semences d'Ici .

6. Recommandations

a) Recommandations pour une orientation stratégique de l'activité de multiplication

Nous avons montré que de nombreuses variables interviennent dans la composition des coûts de production des semences (voir les références citées en introduction). Ces variables donnent des indications pour choisir les variétés à multiplier qui présentent le meilleur potentiel de résultat économique en cohérence avec les conditions de production. Plusieurs conclusions émergent des enquêtes et analyses menées dans le projet Semences d'Ici.

- Le nombre d'espèces multipliées est un facteur clé de réussite. Il doit être mis en cohérence avec la disponibilité en main d'œuvre et les opportunités de vente.
- Le choix individuel des espèces et variétés à multiplier doit répondre aux opportunités de vente, aux conditions pédo-climatiques locales, et aux connaissances techniques déjà disponibles ou pouvant être acquises par les multiplicateurs.

Ainsi, un multiplicateur peut s'orienter vers les espèces les plus pertinentes à la fois d'un point de vue technique, économique et organisationnel, assurant ainsi la meilleure résilience de son activité.

b) Recommandations relatives aux méthodes et outils d'analyse de coûts

L'analyse des coûts de production par espèce nécessite beaucoup de moyens. Elle n'est donc pas facilement réalisée pour toutes les espèces, ni systématiquement chaque année. Cependant elle est essentielle, du moins pour les cultures les plus importantes en temps de travail, en risques, ou en investissements afin de pouvoir évaluer l'intérêt de ces productions.

Remarquons que la valeur d'une production peut être plus large que le simple intérêt financier. Une variété peut en effet être avantageuse à produire pour diversifier l'offre en semences et attirer les clients, malgré un faible intérêt financier.

Dès lors, une approche globale de l'ensemble des productions sur l'exploitation est complémentaire, afin de contrebalancer l'analyse financière à l'échelle d'une variété.

L'évaluation des coûts peut se faire de manière autonome dans un fichier que l'exploitant construit, ou via des outils existants. L'utilisation de systèmes existants facilite grandement la démarche. Nous recommandons l'outil de l'OSA comme outil d'analyse financière, si le multiplicateur connaît l'anglais.

Il serait pertinent de traduire ce fichier afin de le rendre plus accessible aux multiplicateurs et aux sociétés semencières, à qui nous conseillons l'utilisation de cet outil.

Dans un second temps, lorsque la culture est bien connue, les analyses de coûts ne doivent plus nécessairement se réaliser via des encodages aussi précis. La connaissance de la culture et des variables permet d'estimer les données de manière simplifiée. Par exemple, une approche pourrait être de se baser sur les coûts de main d'œuvre pour extrapoler les coûts totaux.

Un frein à l'analyse de rentabilité pour les multiplicateurs est lié à leur manque de temps, d'affinité avec ce sujet et/ou de formation. Mettre à leur disposition un outil fonctionnel, complémenté par un guide décrivant les différents types de dépenses et les manières de les classer ou de les trouver dans leur comptabilité semble pertinent. L'idéal serait d'avoir un outil qui propose deux niveaux d'analyse :

- une vision globale des activités de l'exploitation ;
- une vision détaillé par production.

c) Recommandations pour le développement d'un prix juste dans la filière

Les recommandations ci-dessous s'appuient sur l'analyse des critères pour un prix juste développée par Sytra (voir (Ferdinand et Antier, 2025), pp. 70-71, Tableau : *Synthèse des recommandations pour le développement de la filière sur base des critères pour définir un prix juste*).

- **Améliorer la résilience économique de l'activité de multiplication en Wallonie**

- Généraliser la réalisation d'estimations des coûts de production par les moltiplicateurs. Un meilleur accès à de la formation, des outils et un conseil technico-économique pourraient y contribuer.
- Renforcer les soutiens à l'installation, à la mise en place d'une activité de multiplication, et à la transmission. Ces soutiens devraient permettre de réduire l'endettement des moltiplicateurs.
- Prendre en charge financièrement le risque par des aides ciblées : aide spécifique à la production de semences bio, aide à la conversion ou au maintien des moltiplicateurs de semences bio, ou encore à l'investissement dans des infrastructures spécifiques (abris).
- Alimenter une base de données des rendements de production de semences de variétés population en Wallonie. Cette donnée étant manquante et très variable selon les variétés, il est laborieux pour un moltiplicateur d'évaluer le nombre de porte-graines à mettre en culture pour produire une quantité donnée de semences.

- **Améliorer la transparence des prix**

- Mettre en place un observatoire des prix des semences notamment pour la filière de semences potagères biologiques. Cet observatoire devrait suivre la répartition de la valeur entre les différents acteurs de la filière et notamment la part qui revient aux moltiplicateurs ; les pratiques de contractualisation pourraient également être suivies par cet observatoire.

- **Renforcer la coordination au sein de la filière des semences population en Belgique**

- Une cartographie de la filière de production de semences biologiques en Belgique a été réalisée, afin d'identifier tous les acteurs impliqués, et de mettre en évidence les forces et faiblesses de la filière.
- Mettre en place des organisations de producteurs-multiplications afin de faciliter les coordinations collectives (répartition des espèces et variétés reproduites, discussions des prix).
- Les acteurs de la filière semences bio pourraient être réunis au sein d'une interprofession ou d'une plateforme de concertation. Cette plateforme pourrait notamment engager des discussions collectives relatives à la fixation des prix, aux exigences en termes de qualité, délais de paiement, identification des variétés demandées et manquantes en agriculture biologique, etc.

- **Mettre en place un cadre contractuel au service de la pérennité de la filière**

- Encourager l'utilisation de conventions-types, telles que celles réalisées par SEMAE, afin de formaliser les relations contractuelles. Un modèle de convention a été élaboré dans le cadre du projet Semences d'Ici et peut être mis à disposition des acteurs.
- Les contrats devraient permettre une couverture, au moins partielle, des risques de production. Une réévaluation régulière des prix de marché et de la rémunération des moltiplicateurs de semences devrait être mise en place.
- Proposer un référentiel de prix, en prenant en compte les variables explicatives : a) caractéristiques culturales et variétales (rendement grainier, état des semences) ; b) modes de production (superficies allouées, degré de mécanisation, plein champs vs abris) ; c) marché (cible commerciale, concurrence internationale) ; d) pays de

production (coût de la main-d'œuvre, exigences réglementaires) ; ... Ce référentiel de prix devrait également fournir une comparaison par rapport aux semences conventionnelles.

- o Modalités particulières, pour renforcer le soutien aux multiplicateurs : Intégrer un forfait dans le contrat, en particulier pour les cultures à forte intensité de main-d'œuvre, afin de couvrir une part des coûts de production dès le démarrage ; Verser un acompte par l'ES aux multiplicateurs de semences.
- **Améliorer la communication à destination des clients et consommateurs**
- **Développer un label de prix juste** utilisable par le secteur des semences, qui encourage une rémunération juste pour les multiplicateurs et valoriser la production de semences régionale. Ce label améliorera l'accessibilité, l'attractivité et la transmission d'informations aux consommateurs afin de renforcer l'attrait pour les produits issus de l'agriculture biologique.

7. Bibliographie

Betteraves hybrides sucrières et fourragères porte-graine (semis direct). (2020, juin). FNAMS et GNIS. <https://www.fnams.fr/wp-content/uploads/2020/06/2020-06-FICHE-COUT-PROD-BET-SD.pdf>

Brunin, A. (2014). *Analyse Socio-Économiques Des Réalités de La Production de Semences Artisanales Biologiques : Cas d'étude de Semailles*. Université de Liège.

Calmet, J.-P., & Salaun, M. (s. d.). *Cultures maraîchères en Bretagne*.

Carotte population porte-graine -Itinéraire technique de référence et coûts associés (récolte 2021). (2021). FNAMS – Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences. <https://www.fnams.fr/wp-content/uploads/2023/06/2021-carotte-POP.pdf>

Études et données statistiques. (s. d.). SEMAE. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://www.semae.fr/etudes-donnees-statistiques-semences/>

Ferdinand M. et Antier C. (2025). *Risques et outils de gestion des risques pour la production et la distribution de semences biologiques de légumes de variétés population en Europe*. Rapport du projet Semences d'Ici. Sytra, UCLouvain. <https://sytra.be/fr/publication/filiere-semences-dici/>

Hallouin, I. (2014). *Courge musquée de Provence : Coûts de production en Agriculture Biologique*. Agricultures et Territoires- Chambres d'Agriculture Provence-Alpes-Côtes d'Azur. [https://occitanie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/076_Inst-Occitanie/Documents/Productions techniques/Agriculture biologique/Espace ressource bio/Marachage bio/CoutsProd-BouchesduRhones-Courgemuskee-2014.pdf](https://occitanie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/076_Inst-Occitanie/Documents/Productions techniques/Agriculture biologique/Espace ressource bio/Marachage bio/CoutsProd-BouchesduRhones-Courgemusquee-2014.pdf)

MARGISEM. (s. d.). MARGISEM - FNAMS. <https://margisem.fnams.fr/>

Morel, E., & Augagneur, M. (2021). *Carotte porte-graine*. FNAMS.

Peters, T., & McCluskey, C. (2018). *Seed Economics Toolkit for Organic Seed Growers from Organic Seed Alliance*. Eorganic. <https://eorganic.org/node/25243>

Rey, F. (2007). *Semences et Plants Bio en Languedoc-Roussillon—Bulletin N°10* (Bulletin N°10; p. 19). Biocivam de l'Aude.

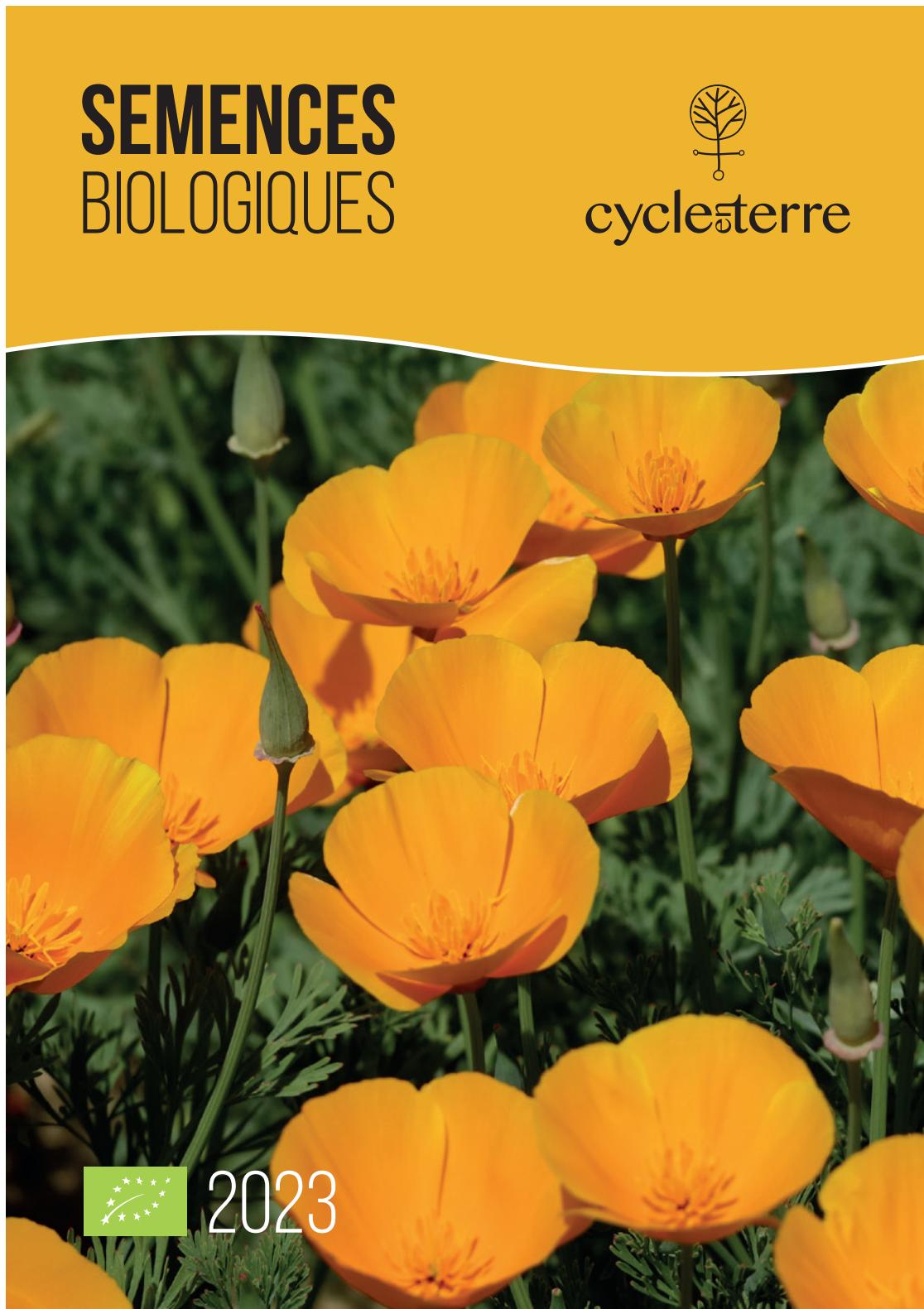
Rey, F., Coulombel, A., Jobbé-Duval, M., Melland, M. L., Jonis, M., & Conseil, M. (2017). *Guide technique « Produire des légumes biologiques », Tome 2 : Fiches techniques par légume*. ITAB.

Tresoferme—Un outil de gestion financière simplifié. (2020). Tresoferme. <https://tresoferme.be/tresoferme/>

Wauthoz, M. (2024, juillet 22). Durée d'Amortissement Fiscal en Belgique : Guide et Exemple. BILLY. <https://billy.tech/duree-amortissement-belgique/>

8. Annexes

- a) Catalogue Cycle en Terre 2023



SEMENCES EN VRAC 2023 - PRIX HTVA (€)

LÉGUME

PORTION = SACHET STANDARD QUI CONVIENT À UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES ENVIRON		PRIX PORTION	PRIX HTVA 6%	PRIX TVAC
		A	2,78 €	2,95 €
		B	3,35 €	3,55 €
		C	3,92 €	4,16 €
		D	4,25 €	4,51 €

CODE	AMARANTE	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g		
202	Amarante Golden		B	1	7,06	8,38	11,45	19,31	37,65		
400	Amarante Orange Giant		C	0,4	7,06	8,38	11,45	19,31	37,65		
274	Amarante Tête d'Eléphant		B	0,8	7,06	8,38	11,45	19,31	37,65		

CODE	ARROCHE ROUGE	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g		
6	Arroche Rouge		B	1,7	4,95	7,86	12,85	22,60	35,11		

CODE	AUBERGINE	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN	2500 GN	5000 GN	
332	Aubergine Black Beauty		C	5,4	7,26	15,53	24,67	37,93	72,00	121,33	
7	Aubergine De Barbentane		B	4,7	7,26	15,53	24,67	37,93	72,00	121,33	
175	Aubergine Obsidien		B	5,5	7,26	15,53	24,67	37,93	72,00	121,33	
393	Aubergine Rotonda Bianca Sfumata di Rosa		B	4,6	7,26	15,53	24,67	37,93	72,00	121,33	
379	Aubergine Slim Jim		B	3,5	7,26	15,53	24,67	37,93	72,00	121,33	

CODE	BETTE	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
206	Bette à Couper Perpetual Spinach		B	10	-	4,95	8,20	13,77	22,94	49,18	81,97
11	Bette Multicolore		C	15	5,75	6,95	10,85	18,20	30,30	64,95	108,30
12	Bette Verte à Carde Blanche 3		B	16	4,75	6,95	10,85	18,20	30,30	64,95	108,30

CODE	BETTERAVE	Prod. CET	Portion	PMG	10g	25g	50g	100g	250g	500g	
342	Betterave Chioggia		B	10	5,25	9,34	14,43	22,49	51,67	89,12	
428	Betterave Formanova		-	8	5,10	9,07	14,01	21,83	50,16	86,52	
203	Betterave Forono		B	9	5,10	9,07	14,01	21,83	50,16	86,52	
13	Betterave Noire d'Egypte		B	12	5,25	9,34	14,43	22,49	51,67	89,12	
360	Betterave Robuschka		B	12	5,25	9,34	14,43	22,49	51,67	89,12	

CODE	CARDON	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g		
138	Cardon Epineux Argenté de Plainpalais		C	53	5,82	11,59	22,25	39,97	67,47		

CODE	CAROTTE	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
252	Carotte Amsterdam 2		C	0,9	5,25	8,45	18,38	30,98	45,15	86,73	152,46
253	Carotte De Colmar à Coeur Rouge 2		C	1,4	5,25	8,45	18,38	30,98	45,15	86,73	152,46
290	Carotte Nantes 2		C	1	5,25	8,45	18,38	30,98	45,15	86,73	152,46
301	Carotte Rouge Sang		C	1	5,25	8,45	18,38	30,98	45,15	86,73	152,46
313	Carotte Sélection Berlicum		C	1	5,25	8,45	18,38	30,98	45,15	86,73	152,46
205	Carotte Yellow Belgian		C	1,2	-	-	-	-	-	-	-

CODE	CÉLERI	Prod. CET	Portion	PMG	1 g	2,5 g	5 g	10 g	25 g	50 g	100 g
23	Céleri à Côtes Tall Utah 52/70		C	0,5	10,19	23,45	40,89	-	-	-	-
210	Céleri à Couper		C	0,4	-	-	5,77	7,93	16,48	28,84	-

CODE	CÉLERI RAVE	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g			
24	Céleri Rave Monarch		B	0,6	8,86	18,95	30,59	50,47			

CODE	CHERVIS	Prod. CET	Portion	PMG							
239	Chervis		C	1,7							

CODE	CHICON / ENDIVE	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g		
280	Chicon di Bruxelles		C	2	4,90	9,46	15,44	31,58	53,00		

g = grammes

GN = graines

PMG = Poids de Mille Graines (g)

♣ = Production en Belgique via Cycle en Terre

CODE	CHICORÉE	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g		
240	Chicorée Frisée de Namur		B	1,3	6,90	10,90	17,80	36,40	61,10		
26	Chicorée Frisée Wallonne	-	B	1,4	6,90	10,90	17,80	36,40	61,10		
357	Chicorée Pain de Sucre Nettuno TT	-	B	2,1	5,40	8,20	15,75	37,80	72,50		
207	Chicorée Radicchio 506 TT	-	B	1,4	5,40	8,20	15,75	37,80	72,50		
295	Chicorée Scarole Bubikopf 2		B	1,7	5,80	9,20	14,80	30,40	51,00		

CODE	CHOU BROCOLI	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g				
287	Chou Brocoli Calabrese Natalino	-	C	4,9	5,10	9,38	15,86				
28	Chou Brocoli Calinaro	-	C	4,9	-	-	-				
396	Chou Brocoli Chinois Kailaan		B	4,9	4,95	9,10	15,40				

CODE	CHOU CABUS	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g			
293	Chou Cabus Blanc De Wädenswil	-	B	4,3	5,10	10,92	17,10	29,25			
352	Chou Cabus Blanc Pointu de Châteaurenard	-	B	4,1	5,10	10,92	17,10	29,25			
289	Chou Cabus Rouge Amarant	-	B	3	5,10	10,92	17,10	29,25			

CODE	CHOU CHINOIS	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g			
208	Chou Chinois Pak Choi Tsaisai	-	B	3,2	5,30	10,45	13,91	22,25			
31	Chou Chinois Pé Tsai Granat	-	B	2,5	5,30	10,45	13,91	22,25			
320	Chou Chinois Pé Tsai Sélection Sativa	-	B	2,5	5,30	10,45	13,91	22,25			

CODE	CHOU DE BRUXELLES	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g			
124	Chou de Bruxelles Groninger	-	C	0,6	4,95	10,60	16,60	28,40			

CODE	CHOU DE MILAN	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	

<tbl_r cells="12" ix="2" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols

SEMENCES EN VRAC 2023 - PRIX HTVA (€)

LÉGUME

PORTION = SACHET STANDARD QUI CONVIENT À UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES ENVIRON

	PRIX PORTION	PRIX HTVA 6%	PRIX TVAC
A	2,78 €	2,95 €	
B	3,35 €	3,55 €	
C	3,92 €	4,16 €	
D	4,25 €	4,51 €	

g = grammes

GN = graines

PMG = Poids de Mille Graines (g)

♣ = Production en Belgique via Cycle en Terre

CODE	CONCOMBRE	Prod. CET	Portion	PMG	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN		
408	Concombre à Confire-Zehneria	♣	C	3,1	-	-	-	-	-		
407	Concombre Arménien	♣	C	37	4,80	9,51	18,92	37,64	57,23		
163	Concombre Marketmore	-	C	21	5,07	10,03	19,95	39,70	60,36		
215	Concombre Rollison's Telegraph	-	C	34	4,95	9,80	19,50	38,80	59,00		
CODE	CORNICHON	Prod. CET	Portion	PMG	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN		
344	Cornichon Fin de Meaux	-	C	30	4,95	5,85	8,65	10,40	13,85		
122	Cornichon Rhinish Pickling	-	B	24	4,95	5,85	8,65	10,40	13,85		
334	Cornichon Vert Petit de Paris	♣	C	23	4,95	5,85	8,65	10,40	13,85		
CODE	COURSE	Prod. CET	Portion	PMG	25 GN	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN	
224	Courge Bleu de Hongrie	♣	D	270	6,01	11,93	24,83	45,88	82,16	143,56	
329	Courge Butternut Nutterbutter	♣	C	54	5,72	10,43	17,90	36,33	60,53	96,81	
44	Courge Butternut Waltham	-	C	70	5,40	8,20	14,00	28,60	47,60	76,20	
364	Courge de Siam	-	C	187	5,90	10,75	18,45	37,45	62,40	99,80	
308	Courge Green Hokkaido	♣	C	280	5,40	8,20	13,80	27,80	46,50	72,30	
262	Courge Longue de Nice	-	C	110	6,04	11,00	18,87	38,31	63,84	102,10	
176	Courge Musquée de Provence	♣	D	200	5,40	8,20	13,80	27,80	47,50	88,30	
47	Courge Padidou Sweet Dumpling	-	B	63	-	5,30	8,30	15,70	25,20	43,00	
158	Courge Spaghetti	♣	C	130	5,40	8,20	14,00	28,60	47,60	76,20	
343	Courge Zapalito	-	C	200	5,06	7,26	11,15	23,84	40,72	69,56	
183	Patisson Custard White	-	C	87	-	-	-	-	-	-	
46	Potimarron Red Kuri	♣	C	280	5,40	8,20	13,80	27,80	46,50	72,30	
157	Potiron Rouge Vif d'Etampes	-	C	270	5,40	8,20	14,00	28,60	47,60	76,20	
CODE	COURGETTE	Prod. CET	Portion	PMG	25 GN	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN	
388	Courgette Caserta	♣	B	190	4,95	7,10	10,90	23,30	39,80	68,00	
358	Courgette de Nice à Fruit Rond	♣	B	145	4,80	6,89	10,57	22,60	38,61	65,96	
223	Courgette Goldrush	♣	B	160	4,80	6,89	10,57	22,60	38,61	65,96	
48	Courgette Zuboda	♣	B	200	4,80	6,89	10,57	22,60	38,61	65,96	
CODE	CRESSON ALÉNOIS	Prod. CET	Portion	PMG	100g	250g	500g	1kg			
123	Cresson Alénois	-	B	2,2	5,40	6,45	10,70	17,10			
CODE	CRESSON D'HIVER	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g		
164	Cresson d'Hiver	-	A	2	4,07	5,56	8,65	13,85	22,15		
CODE	CYCLANTHÈRE	Prod. CET	Portion	PMG	25 GN	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN	
50	Cyclanthère Caigua	♣	C	63	5,90	10,75	18,45	37,45	62,40	99,80	
CODE	EDAMAME / SOJA	Prod. CET	Portion	PMG	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg		
369	Edamame Chiba Green	-	D	400	13,91	23,90	42,23	97,65	173,04		
226	Edamame Green Shell	-	D	400	13,91	23,90	42,23	97,65	173,04		
CODE	ÉPINARD	Prod. CET	Portion	PMG	50g	100g	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg
52	Epinard Butterplay	-	B	16	4,84	8,04	16,07	24,10	40,06	92,65	170,47
246	Epinard Géant d'Hiver	-	B	13	4,84	8,04	16,07	24,10	40,06	92,65	170,47
323	Epinard Vroeg Reuzenblad	-	C	11	4,70	7,80	15,60	23,40	38,90	89,95	165,50

CODE	FENOUIL	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
53	Fenouil Perfection	-	B	3,8	5,10	8,35	13,39	28,33	47,18	84,46
CODE	FÈVE	Prod. CET	Portion	PMG	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg	10kg
284	Fève des Marais Aquadulce	-	D	14,7	-	-	-	-	-	-
368	Fève des Marais Eleonora	-	D	14,7	7,83	12,25	17,62	40,74	74,16	139,05
152	Fève des Marais Ratio	-	D	14,7	7,60	11,90	17,10	39,55	72,00	135,00
CODE	HARICOT	Prod. CET	Portion	PMG	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg	
160	Haricot à Rame à Écosser Goût Châtaigne d'Echenans	♣	D	415	-	-	-	-	-	-
237	Haricot à Rame Mangetout Heldia	-	D	450	13,50	25,70	42,80	101,65	192,00	
56	Haricot à Rame Mangetout Neckarkönigin	-	D	415	13,91	26,47	44,09	104,70	197,76	
361	Haricot d'Espagne A Écosser Scarlet Emperor	-	D	1200	13,91	23,28	34,51	83,69	159,65	
57	Haricot d'Espagne à Rame à Écosser Prijswinner	-	D	1200	-	-	-	-	-	-
321	Haricot Nain Mangetout Beurre Creso	-	D	500	13,28	21,22	33,88	79,62	146,26	
250	Haricot Nain Mangetout Beurre Major	-	D	500	12,90	20,60	32,90	77,30	142,00	
197	Haricot Nain Mangetout La Victoire	-	D	350	-	-	-	-	-	-
319	Haricot Nain Mangetout Maxi	-	D	500	13,28	21,22	33,88	79,62	146,26	
359	Haricot Nain Mangetout Purple Queen	-	D	450	13,28	21,22	33,88	79,62	146,26	
384	Haricot Nain Mangetout Roi des Belges	♣	D	290	12,90	20,60	32,90	77,30	142,00	
CODE	KIWANO	Prod. CET	Portion	PMG	25 GN	50 GN	100 GN			
337	Kiwano	-	C	13,3	6,35	12,37	22,75			
CODE	LAITUE	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g
63	Laitue à couper Cerbiatta	♣	B	1,1	5,10	10,20	16,50	26,10	54,00	95,00
69	Laitue à couper Cocardia	♣	B	1,3	-	9,80	14,84	23,28	48,40	85,46
64	Laitue à couper Frisée d'Amérique	♣	B	1,3	5,10	10,20	16,50	26,10	54,00	95,00
66	Laitue à couper Lollo Rossa	♣	B	1,2	-	5,95	9,60	19,11	42,20	70,33
167	Laitue à couper Rouge Oreilles du Diable	-	B	1	5,10	10,20	16,50	26,10	54,00	95,00
168	Laitue Asperge Chinoise Keule	♣	B	1	-	5,30	10,54	20,70	39,60	74,20
345	Laitue Grosse Blonde Paresseuse	-	B	1,3	5,10	10,20	16,50	26,10	54,00	95,00
166	Laitue Hâtive Erstling	♣	B	0,9	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00
233	Laitue Iceberg Saladin	-	C	1,2	6,20	12,30	19,00	31,10	65,30	115,00
241	Laitue Lorthois	♣	B	0,8	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00
135	Laitue Merveille d'Hiver	♣	B	1	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00
60	Laitue Queue de Truite/Forellenschluss	♣	B	1,7	-	4,95	9,55	19,01	46,56	86,09
392	Laitue Rouge Grenobloise	♣	B	4,1	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00
62	Laitue Skipper	♣	B	1,2	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00
200	Laitue Suzan	-	B	0,8	5,30	10,60	16,90	26,90	56,30	99,00

SEMENCES EN VRAC 2023 - PRIX HTVA (€)

LÉGUME

PORTION = SACHET STANDARD QUI CONVIENT À UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES ENVIRON		PRIX PORTION	PRIX HTVA 6%	PRIX TVAC
		A	2,78 €	2,95 €
		B	3,35 €	3,55 €
		C	3,92 €	4,16 €
		D	4,25 €	4,51 €

CODE	MÂCHE	Prod. CET	Portion	PMG	10g	25g	50g	100g	250g	500g	
414	Mâche A Grosse Graine de Hollande		C	1,9	5,05	9,60	15,30	24,35	53,20	89,50	
316	Mâche Elan	-	C	2,2	5,05	9,90	16,40	26,30	57,75	99,80	
76	Mâche Verte à Cœur Plein 2	-	C	2	5,05	9,60	15,30	24,35	53,20	89,50	
366	Mâche Verte de Cambrai	-	C	1	5,05	10,50	17,30	29,20	60,70	102,00	
326	Mâche Vit	-	C	1,9	5,05	9,90	16,40	26,30	57,75	99,80	
CODE	MAÏS	Prod. CET	Portion	PMG	25g	50g	100g	250g	500g		
285	Maïs Doux Golden Bantam		C	210	4,80	6,79	7,95	18,92	27,65		
300	Maïs Doux Tramunt	-	C	170	5,10	9,99	12,67	29,04	46,35		
362	Maïs Pop Corn Cinema	-	C	170	4,64	6,38	7,62	17,40	28,22		
CODE	MELON	Prod. CET	Portion	PMG	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN		
355	Melon Charentais		B	28	4,80	9,55	18,92	33,47	57,23		
276	Melon Petit Gris de Rennes	-	B	30	5,07	10,08	19,95	35,30	60,36		
CODE	NAVET	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
282	Navet Di Milano a Colletto Rosa	-	B	2,1	5,80	7,10	14,80	26,00	45,20	88,80	148,50
201	Navet Jaune Boule d'Or	-	B	1,8	5,80	7,10	14,80	26,00	45,20	88,80	148,50
CODE	OIGNON	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g		
199	Oignon Échalote Cuisse de Poulet du Poitou		B	3,3	4,90	7,60	12,40	19,90	31,00		
242	Oignon Rouge de Huy		B	3,3	4,90	7,60	12,40	19,90	31,00		
153	Oignon Stuttgart Giant		B	3,2	4,90	7,37	12,03	19,30	30,07		
CODE	OSEILLE	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
225	Oseille Epinard Rumex patienta		A	2,8	5,20	8,00	15,90	25,30	41,20	83,80	149,00
CODE	PANAIS	Prod. CET	Portion	PMG	10g	25g	50g	100g	250g	500g	1kg
365	Panais de Guernesey		C	5	7,10	13,20	21,80	34,40	71,90	116,00	206,00
186	Panais Tender and True	-	C	5	7,10	13,20	21,80	34,40	71,90	116,00	206,00
CODE	PASTÈQUE	Prod. CET	Portion	PMG	50 GN	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN		
341	Pastèque Sugar Baby	-	B	42	4,95	9,85	19,50	34,50	59,00		
CODE	PERSIL TUBÉREUX	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
172	Persil Tubéreux Halblange	-	C	1,5	5,10	7,70	13,30	21,30	33,50	73,70	122,00
CODE	PHYSALIS	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN					
278	Physalis peruviana Schönbrunner Gold		C	1,3	5,35	9,20					
161	Physalis pruinosa Cerise de Terre		D	0,85	5,35	9,20					
CODE	PIMENT	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN			
232	Piment Gorria (d'Espelette)	-	C	6,2	9,80	22,80	37,80	58,00			
378	Piment Habanero Maya		C	6	9,80	22,80	37,80	58,00			
91	Piment Jalapeno		C	5,3	9,80	22,80	37,80	58,00			
347	Piment de Cayenne		C	6,5	9,80	22,80	37,80	58,00			

DES SEMENCES, DES LÉGUMES, C'EST EXQUIS !

g = grammes

GN = graines

PMG = Poids de Mille Graines (g)

♣ = Production en Belgique via Cycle en Terre

CODE	POIREAU	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g	250g
263	Poireau Bleu de Malines		C	2,8	4,95	9,80	16,70	39,75	66,00	114,00	257,00
383	Poireau Bleu de Solaise		C	2,9	4,95	9,80	16,70	39,75	66,00	114,00	257,00
325	Poireau Lancelot	-	C	1,6	4,95	9,80	16,70	39,75	66,00	114,00	257,00
CODE	POIS	Prod. CET	Portion	PMG	100g	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg	
150	Pois Demi-Grimpant Mangetout Ambrosia		A	186	-	-	-	-	-	-	
94	Pois Nain à Écosser Merveille de Kelvedon	-	A	162,5	6,10	9,80	15,10	22,40	56,00	103,50	
173	Pois Nain Mangetout Norli	-	A	173	6,10	9,80	15,10	22,40	56,00	103,50	
CODE	POIVRON	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN			
376	Poivron Chocolat		C	6,8	9,80	22,80	37,80	58,00			
372	Poivron Corno di Toro Rosso		C	6,1	9,80	22,80	37,80	58,00			
318	Poivron Doe Hill		C	7,6	9,80	22,80	37,80	58,00			
174	Poivron Friggitello		C	6,5	9,80	22,80	37,80	58,00			
96	Poivron Neusiedler Ideal		C	6,5	9,80	22,80	37,80	58,00			
377	Poivron Quadrato d'Asti Giallo		C	6,6	9,51	22,12	36,67	56,26			
356	Poivron Rosso	-	C	6,5	-	-	-	-			
255	Poivron Stocky Golden Roaster		C	6,5	9,80	22,80	37,80	58,00			
363	Poivron Tequila Sunrise	-	C	7,9	10,03	23,33	38,67	59,33			
CODE	POURPIER	Prod. CET	Portion	PMG	10g	25g	50g	100g			
97	Pourpier Vert		B	0,4	11,95	22,45	40,23	67,05			
CODE	RADIS	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
99	Radis d'Hiver Noir Gros Rond d'Hiver	-	A	4,5	4,32	5,67	8,13	11,13	15,76	37,96	67,98
100	Radis d'Hiver Rosé de Pâques 2	-	A	11,6	4,32	5,67	8,13	11,13	15,76	37,96	67,98
231	Radis Flamboyant 2	-	A	7,1	-	4,43	7,83	12,36	18,34	41,09	71,07
98	Radis Sora		A	11	-	4,30	7,37	11,64	17,27	38,70	66,93
CODE	ROQUETTE	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
101	Roquette	-	B	1,5	-	4,45	4,95	7,45	9,85	22,15	39,40
222	Roquette Sauvage	-	B	0,3	9,40	13,10	19,90	38,00	-	-	-
CODE	SALADE ASIATIQUE	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
81	Salade Asiatique Mizuna	-	C	2	5,46	6,80	11,74	19,31	32,70	70,19	128,70
196	Salade Asiatique Moutarde Rouge Metis	-	C	1,6	5,46	6,80	11,74	19,31	32,70	70,19	128,70
244	Salade Asiatique Red Giant	-	C	1,9	5,46	6,80	11,74	19,31	32,70	70,19	128,70
395	Salade Asiatique Wasabina	-	C	2,1	5,30	6,60	11,40	18,75	31,75	68,15	124,95
CODE	SALSIFIS	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
104	Salsifis	-	C	12,08	5,05	7,60	12,60	23,40	36,20	81,90	129,30

DES VARIÉTÉS PAYSANNES (REPRODUCTIBLES ET LIBRES)
POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE !

SEMENCES EN VRAC 2023 - PRIX HTVA (€)

LÉGUME

PORTION = SACHET STANDARD QUI CONVIENT À UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES ENVIRON		PRIxA A	PRIxHTVA 6% B	PRIxTVAC C
		2,78 €	2,95 €	
		3,35 €	3,55 €	
		3,92 €	4,16 €	
		4,25 €	4,51 €	

CODE	TOMATE	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN			
331	Tomate Andine Cornue		C	3,1	8,20	17,50	29,80	41,00			
131	Tomate Brandywine		C	3,1	11,56	20,05	30,89	45,83			
391	Tomate Candy Sweet Icicle		C	2,1	8,20	17,50	29,80	41,00			
127	Tomate Cerise Black Cherry		C	2,1	7,95	16,98	28,91	39,77			
350	Tomate Cerise Gardener's Delight		C	2,4	8,20	17,50	29,80	41,00			
279	Tomate Cerise Green Doctor Frosted		C	2	8,20	17,50	29,80	41,00			
419	Tomate Cerise Poire Jaune		C	2,6	8,20	17,50	29,80	41,00			
236	Tomate Cocktail Blush		C	3	8,20	17,50	29,80	41,00			
312	Tomate Cocktail Mountain Magic OP		C	3	8,20	17,50	29,80	41,00			
114	Tomate Cocktail Zuckertraube	-	C	1,6	8,38	17,91	30,49	41,94			
235	Tomate Cœur de Bœuf		C	3	11,30	19,60	30,20	44,80			
234	Tomate Corma		C	3	-	-	-	-			
404	Tomate de Marcel		C	3,1	8,20	17,50	29,80	41,00			
115	Tomate Golden Currant		C	3	12,10	27,00	49,70	95,00			
162	Tomate Green Zebra		C	3,3	8,20	17,50	29,80	41,00			
346	Tomate Jaune Saint Vincent	-	C	2	8,20	17,50	29,80	41,00			
349	Tomate La Carotina	-	C	3,3	8,20	17,50	29,80	41,00			
348	Tomate Merveille des Marchés		C	2,8	8,20	17,50	29,80	41,00			
353	Tomate Noire de Crimée		C	3,5	10,96	19,01	29,29	43,46			
380	Tomate Précoce de Quimper		C	2	8,20	17,50	29,80	41,00			
426	Tomate Prolifique de Falisolle		C	3,7	11,30	19,60	30,20	44,80			
111	Tomate Purple Russian		C	3,3	-	-	-	-			
117	Tomate Rose de Berne	-	C	2	11,30	19,60	30,20	44,80			
116	Tomate Rotkäppchen ("Petit Chaperon Rouge")		C	2,8	7,95	16,98	28,91	39,77			
113	Tomate Saint-Pierre		C	2,6	8,20	17,50	29,80	41,00			
351	Tomate Téton de Vénus Jaune	-	C	2	8,20	17,50	29,80	41,00			
132	Tomate Triomphe de Liège		C	3,2	8,20	17,50	29,80	41,00			
387	Tomate Verte de Huy		C	2,4	8,20	17,50	29,80	41,00			
112	Tomate Yellow Giant Belgium		C	3	11,30	19,60	30,20	44,80			
CODE	TOMATILLO	Prod. CET	Portion	PMG	100 GN	250 GN	500 GN	1000 GN			
90	Tomatillo du Mexique Cisneros		D	1,1	6,90	10,40	15,80	23,50			
415	Tomatillo Purple		D	2	6,69	10,09	15,33	22,80			

CYCLE EN TERRE, UNE COOPÉRATIVE RECONNUE :

- 2022 : Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire
- 2020 : Prix Baillet Latour de l'innovation en maraîchage (UCLouvain)
- 2019 : Le prix du développement durable et prix des étudiants de la Province de Namur
- 2018 : Prix de l'économie sociale

g = grammes

GN = graines

PMG = Poids de Mille Graines (g)

♣ = Production en Belgique via Cycle en Terre

AROMATIQUE

CODE	VARIÉTÉ	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
190	Absinthe		C	0,1	19,10	44,17	80,30	-	-	-	-
4	Aneth	-	B	1,9	-	-	4,69	5,90	6,30	6,90	8,80
328	Armoise Annuelle - Artemisia		C	0,1	5,24	7,60	17,64	-	-	-	-
10	Basilic À Grandes Feuilles	-	A	1,2	-	4,74	5,35	7,83	11,02	17,40	36,82
386	Basilic Cannelle		B	1,2	-	4,60	6,31	9,51	14,45	23,77	50,28
9	Basilic Citron	-	B	1,7	-	4,74	6,70	10,10	15,34	25,24	-
373	Basilic Pourpre		B	1	-	4,60	6,31	9,51	14,45	23,77	-
354	Basilic Thaï	-	B	1,2	-	4,74	6,70	10,10	15,34	25,24	-
385	Basilic Tulsi		B	0,7	-	7,38	10,31	19,10	39,88	66,25	126,63
22	Carvi	-	C	1,5	-	-	4,70	6,75	7,30	-	-
25	Cerfeuil	-	A	1,8	-	-	4,12	5,67	8,13	12,47	18,85
36	Ciboulaïl	-	B	4,4	-	-	7,73	12,25	21,63	-	-
37	Ciboulette		B	1,5	-	-	5,75	9,70	15,40	24,90	39,80
42	Coriandre	-	C	12,4	-	-	-	5,56	8,04	12,56	20,09
397	Fenouil Sauvage		B	3,2	-	4,95	8,10	13,00	27,50	45,80	82,00
59	Hysope		C	1,1	-	6,80	12,07	18,43	-	-	-
74	Livèche	-	C	3	-	5,10	8,80	12,50	-	-	-
79	Mélisse Citronnée	-	C	0,6	-	6,38	9,58	14,31	-	-	-
214	Oignon Ciboule Long White Ishikura	-	B	1,9	-	-	-	7,80	14,50	23,90	38,30
189	Origan		B	0,01	-	5,75	8,40	13,20	26,40	45,10	80,80
155	Persil Frisé Grüne Perle		B	1,5	-	-	4,50	7,47	10,57	16,78	27,06
294	Persil Frisé Nain frisé mousse	-	B	1,5	-	--	4,64	7,93	11,22	17,82	28,73
381	Persil Mitsuba	-	C	2,2	-	-	-	18,20	43,68	69,50	118,15
133	Persil Plat Gigante d'Italia	-	A	2,1	-	-	4,32	6,49	9,07	14,31	22,25
106	Sarriette d'Eté	-	B	0,5	-	-	6,60	8,60	13,70	16,90	26,40
108	Sauge	-	C	10,2	-	5,40	9,40	13,10	-	-	-
227	Shiso	-	D	1,5	7,44	14,76	22,80	37,32	78,36	138,00	-
110	Thym	-	C	0,3	5,49	9,84	17,70	27,46	-	-	-

FLEUR

CODE	VARIÉTÉ	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g
339	Achillée Millefeuille		C	0,1	5,99	13,71	24,93	-	-	-	-	-	-
249	Agastache Menthe Coréenne	-	C	0,3	18,44	-	-	-	-	-	-	-	-
CODE	VARIÉTÉ	Prod. CET	Portion	PMG	5g	10g	25g	50g	100g	250g	500g		
14	Bleuet		B	4,7	6,50	9,41	14,45	23,77	-	-	-	-	-
15	Bourrache	-	B	18	4,84	7,93	11,33	17,92	30,39	66,84	107,12	-	-
18	Camomille Matricaire		B	0,01	10,80	15,81	29,59	50,44	-	-	-	-	-
CODE	VARIÉTÉ	Prod. CET	Portion	PMG	10g	25g	50g	100g	250g	500g			
260	Capucine Grimante		B	135	8,30	13,77	22,60	35,11	87,79	175,57	-	-	-
19	Capucine Naine	-	B	135	8,30	14,20	23,30	36,20	90,50	181,00	-	-	-



LE PLAISIR DE PRODUIRE.



FLEUR

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g	
191	Cardère Sauvage		B	4,5	-	6,50	9,41	14,45	23,77	-	
374	Carthame des Teinturiers		C	41	5,25	8,50	13,60	27,80	47,90	84,90	
139	Centaurée des prés		B	1,2	-	-	-	-	-	-	
147	Chrysanthème Comestible		C	5	5,10	8,49	13,97	-	-	-	
41	Coquelicot		A	0,01	5,98	10,71	16,68	-	-	-	
148	Coréopsis		C	5	10,97	15,91	27,24	-	-	-	
43	Cosmos Mélange de Couleurs		B	5,2	5,65	10,86	18,62	38,51	65,18	-	
413	Cosmos Rubenza		B	7,2	5,65	11,20	19,20	39,70	67,20	-	
192	Dracocéphale de Moldavie Tête de Dragon		C	2,2	6,45	11,25	17,46	-	-	-	
402	Echinacée Pourpre		B	3,8	5,40	8,20	13,00	21,70	36,90	57,30	
170	Giroflée des Muraillles		C	2,2	4,95	8,10	13,00	-	-	-	
193	Guimauve		A	2,8	6,95	10,95	18,10	-	-	-	
CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
149	Hysope Anisé		C	0,34	17,90						

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
165	Julienne des Dames		B	2	4,95	8,10	13,00			
70	Lavande		C	0,6	7,67	11,74	19,68			
73	Lin À Grandes Fleurs		C	3	5,25	9,01	14,83			
169	Marguerite Commune		C	0,4	8,00	11,49	19,45			
195	Mauve de Mauritanie		C	6,2	6,95	10,62	17,56			
338	Molène - Bouillon Blanc		B	0,1	-	-	-			

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
198	Muflier Multicolore		C	0,1	5,77	13,70	21,12	31,93			

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
398	Nielle des Blés		C	15	-	7,25	10,91	20,27	35,16	54,66
141	Nigelle de Damas		B	2,4	-	4,90	8,20	17,10	28,30	48,30
281	Pavot de Californie		B	1,7	9,20	14,07	23,77	-	-	-

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
171	Pensée Sauvage		B	1,1	8,50	17,38	28,20	47,00	94,40	158,00	288,00

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
1	Rose Trémière		B	8,9	4,95	8,34	12,51			
390	Rose Trémière Black		B	9,9	4,95	8,60	12,90			
105	Sauge Sclarée		C	4,7	5,10	10,67	17,17			

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
16	Souci - Calendula		B	8,4	4,40	5,00	8,90	15,60	24,85	55,90	100,65

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
409	Tagète Erecta	Oui	B	2,7	7,25	11,70	19,50	39,50	67,80	121,00
145	Tagète tenuifolia	Oui	B	0,8	7,25	11,70	19,50	39,50	67,80	121,00
327	Tanaisie commune	Oui	C	0,7	5,25	9,19	16,35	35,06	-	-
317	Tournesol Grand Jaune	Oui	B	62	4,60	6,20	9,30	14,20	23,30	36,20
403	Tournesol Mammoth	Oui	B	95	4,60	6,20	9,30	14,20	23,30	36,20
58	Tournesol Velvet Queen	Oui	B	29	4,60	6,20	9,30	14,20	23,30	36,20

CODE	FLEUR	Prod. CET	Portion	PMG	1g	2,5g	5g	10g	25g	50g	100g
267	Zinnia Carroussel	Non	B	6,5	5,30	8,00	11,85	20,05			

PRIX PORTION

PRIX HTVA 6%

PRIX TVAC

A	2,78 €	2,95 €
B	3,35 €	3,55 €
C	3,92 €	4,16 €
D	4,25 €	4,51 €

PORTION = SACNET STANDARD QUI CONVIENT À UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES ENVIRON

g = grammes
GN = graines
PMG = Poids de Mille Graines (g)

⊕ = Production en Belgique via Cycle en Terre

ENGRAIS VERTS

CODE	ENGRAIS VERTS	Prod. CET	Portion	PMG	250g	500g	1kg	2,5kg	5kg	10kg
8	Bandé Fleurie Buffet à Insectes	-	C	1,3	16,48	37,08	63,86	110,21	275,53	-
71	Lin Bleu	-	D	7	6,40	7,79	9,90	23,00	38,00	61,00
82	Moutarde	-	B	3	5,26	8,35	11,22	25,29	44,49	80,45
72	Phacélie	-	D	3,1	9,79	17,31	23,58	56,03	101,77	174,07
103	Sainfoin	-	C	25	6,20	8,70	12,50	28,30	49,40	-
107	Sarrasin	-	C	26	5,00	5,41	6,64	16,28	31,16	-
144	Seigle	-	D	32	-	6,49	9,37	12,62	23,58	38,73
120	Trèfle Incarnat	-	C	4	7,62	11,44	13,85	32,19	58,09	-
146	Vesce d'été (cultivée)	-	D	50	-	6,45	7,10	16,00	27,00	42,00
17	Vesce d'hiver (velue)	-	D	50	-	8,10	10,90	25,35	43,20	77,00

POURQUOI DES SEMENCES BIOLOGIQUES ?

Les effets des pesticides :

La nocivité des pesticides est un élément indiscutable. Dès lors il semble évident que si cela est possible, il est préférable de se passer de ces pulvérisations.

Les changements environnementaux se ressentent de plus en plus. Pour les ralentir (on ne parle plus vraiment de les arrêter à cette époque), se passer de pesticides est indispensable. Leur production, leur transport et leur effet sur la faune et la flore ont tous des impacts néfastes sur la vie et la terre.

L'adaptation des plantes :

Les plantes s'adaptent à leur environnement lorsqu'elles sont multipliées. Dès lors, des populations reproduites sous contrôle sont « habituées » à leur traitement et seront déstabilisées si elles sont confrontées à d'autres conditions. Une laitue cultivée en conventionnel dans un environnement amendé et pulvérisé donnera plein de petites laitues désarmées lorsqu'elles seront confrontées à une terre trop différente.

L'évolution des variétés : vers plus de résilience

C'est un terme officiellement utilisé dans l'Union Européenne aujourd'hui : les « variétés biologiques ». Celles-ci sont spécialement sélectionnées pour un mode de culture en agriculture biologique. En effet, afin de disposer de variétés adaptées à nos climats, il est important de les multiplier chez nous (culture locale), et dans des conditions réelles (culture biologique).

En d'autres termes... si on gâte trop ses enfants, ils risquent de croire que la vie est si facile et... d'être un peu perdus quand ils seront adultes. Cela n'empêche pas de les chérir hein !!

b) Variabilité liée aux conditions de production

Afin d'obtenir une vue d'ensemble sur toutes les variables liées aux conditions de production, toutes les variables utilisées dans les outils Margisem, Organic Seed Alliance, et Enterprise Folk ont été listées. Au total, 185 variables sont identifiées au sein de ces outils. Les variables listées ont ensuite été classifiées par clusters (Tableau 3).

Celles-ci ont ensuite été comparées et agrégées si elles étaient redondantes. Deux variables ont également été ajoutées suite à la consultation de Fanny Lebrun. Au total, 122 variables uniques sont répertoriées (

Tableau 4). Certaines variables sont génériques alors que d'autres s'appliquent à un contexte géographique, administratif ou technique particulier. Certaines sont des variables intermédiaires (utiles pour calculer d'autres variables à partir de données brutes).

Tableau 3 : Comptage des variables mobilisées dans les outils de calcul des coût de production, par cluster et au total.

	Folk*	Margisem	Organic Seed alliance	TOTAL
Caractéristiques cultures	2	3	3	8
Contexte de production	9	4	2	15
Coûts / charges	23	87	35	145
Entrées financières	3	6	1	10
Productivité	1	2	1	4
Subventions	0	3	0	3
TOTAL	38	105	42	185

* *Enterprise Budgeting Tool (Farm Folk City Folk and the Bauta Family Initiative)*

Tableau 4 : Liste des variables uniques identifiées dans chaque cluster, sur base des trois outils ci-dessus et de l'expertise complémentaire de Fanny Lebrun.

Cluster	Sous-catégorie	Variable
Caractéristiques de la culture		Espèce Variété Annuelle ou bisannuelle Poids des semences Espacement entre les plants Plein champ ou sous-abri Production cible (fruit, feuille, etc)
Contexte de production	de	Localisation Orientation

		Superficie agricole totale en production
		Superficie de production dédiée à cette culture
		Nombre de planches/acre
		Largeur moyenne des planches
		Superficie moyenne par planche
		Longueur des planches
		Largeur des planches
		Rangs par planche
Coûts / charges	Coût du travail	Période d'activité
		Coût moyen du passage
		Coût moyen main-d'œuvre
		Mode d'implantation
		Coût de la main d'œuvre (opérateur de machine)
		Implantation manuelle
		MO saisonnière
		Main d'oeuvre : entretien
		Blanchiment du tunnel - intrants
		Blanchiment du tunnel - temps de travail
		Superficie nécessitant un andainage
		Préparation du sol - cout machinisme
		Préparation du sol - temps de travail
		Protection contre le gel - temps de travail
		Récolte - temps de travail
		Temps pour le conditionnement
		Temps triage/prénettoyage
		Séchage de la récolte - temps de travail
		Temps moyen du passage
		Triage/prénettoyage
		Tuteurage et pose filets - temps de travail
		Pré-nettoyage de la récolte - temps de travail
		Nettoyage de la serre - temps de travail
		Nombre de passages
		Nombre de passages d'outils
		Pollinisation - temps de travail
		Découpage des fruits / légumes - temps de travail
		Densité de semis
		Dépréciation
		Désherbage manuel
		Électrique
		Entretien du système d'irrigation - temps de travail
		Entretien du système d'irrigation
		Entretien et préparation avant culture
		Gestion de la culture - temps de travail
		Fertilisation - coût machinisme
		Fertilisation manuelle - temps de travail
		Fertilisation mécanique - temps de travail
		Coût du travail de démarchage des sociétés semencières et de mise en place de la contractualisation
		Travail : gestion
		Travail : bureau
		Temps de travail total

Coût des intrants	Coût total de main d'œuvre fréquence de chauffage coût du carburant par unité Coûts du sol, des conteneurs en plastique et de la main-d'œuvre pour le remplissage Coût de conditionnement coût des intrants par unité quantité d'intrants Volume intrants utilisé pendant l'activité Charges phytosanitaires Oligoéléments et autres fertilisants (€/ha) Phosphore Plantes Pollinisation - intrants Potassium Azote Prix azote Prix phosphore Prix potassium Prix semence Protection contre le gel - intrant Quantité d'eau type de fuel Type de chauffage en serre Volume de fuel Séchage réchauffe air Total des intrants de fertilisation Total greenhouses Frais généraux de vente au détail Approvisionnement en petit matériel divers Tuteurage et pose filets - intrants Autres intrants Autres coûts de production Banques et assurances Foncier Coût d'installation Autres coûts	Analyses du lot Taux de frais généraux de l'exploitation agricole Paiement annuel d'un prêt hypothécaire ou d'un bail Assurance Assurances spécifiques Prix d'utilisation foncière et immobilière Taxes foncières Coût de possession ou de location d'un terrain Amortissement abris sur 10 ans Cotisation FNAMS Cotisations MSA Cotisation SEMAE (France) Coûts de publicité Décharge Bureau Téléphone Site web Transport et livraison Déplacements/conférences
-------------------	--	--

Services professionnels

Entrées financières

Prix de vente unitaire
Prix de vente total
unités vendues
CA culture par hectare
Taille du conditionnement
Primes

Productivité

Rendement
Surface
Probabilité d'échec de production

Subventions

Aides couplées
Droits au paiement de base (DPB)
Eco régime
